# Mandat pour le rapportage des données relatives au Circuit fermé de biocides

Le soussigné

Nom :

Prénom :

déclare par la présente que la personne suivante

Nom

Prénom

Adresse e-mail

est mandatée à agir au nom de l’institution suivante

Nom de l’institution

Adresse de l’institution

Numéro d’entreprise (BE)

Numéro de TVA (BE of UE)

en tant que personne responsable d’introduire les enregistrements relatives au circuit fermé tels qu’imposés par les art. 47 et 48 de l’Arrêté Royal du 8 mai 2014 relatif à la mise à disposition sur le marché et à l'utilisation des produits biocides.

La personne mandatée susmentionnée gérera le compte au sein du circuit fermé pour l’institution susmentionnée.

Le soussigné déclare avoir le mandat pour notifier cette déclaration au nom de l’institution.

Fait à le

Nom et signature